



Nouvelle-Aquitaine

Le pôle de compétitivité Xylofutur ouvre son premier appel à manifestations d'intérêt de l'année 2021

Xylofutur vient de lancer son premier appel à manifestations d'intérêt de l'année 2021. Ce pôle de compétitivité dédié à la filière invite les porteurs de projet à déposer leurs candidatures pour expertise par l'une de ses trois commissions : forêt ; bois ; chimie du bois et énergie. Ses commissions de labellisation ont prévu de se réunir semaine 8, le 25 ou le 26 février. Xylofutur précise que le dépôt des dossiers doit être effectué au moins quinze jours en amont des dates d'examen par ses commissions. Toutes demandes de labellisation de projet ou d'information concernant les procédures du pôle de compétitivité sont à adresser à : Marina Lopez-Guia (chimie/projets transversaux), marina.lopezguia@xylofutur.fr – Apolline Oswald (bois), apolline.oswald@xylofutur.fr – Cécile Nivet (forêt), cecile.nivet@xylofutur.fr. A noter qu'une liste des appels à projets (AAP) des principaux financeurs nationaux et européens en lien avec les axes soutenus par le pôle de compétitivité Xylofutur est consultable sur le site www.xylofutur.fr, via la rubrique «Les projets RDI».